

01/2017-02-10

Paris, le 10 février 2017

Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le Conseil d'Administration du Groupe a accepté le principe d'une rencontre avec une délégation des représentants du personnel.

Le Conseil souhaite que les modalités dans lesquelles devrait se dérouler cette réunion soient fixées de la manière suivante :

- La délégation des représentants du personnel sera composée de 2 membres par organisation syndicale représentée au Comité de Groupe,
- La Direction Générale présentera son projet de réorganisation puis les partenaires sociaux pourront présenter leur projet alternatif. Le Conseil ne commentera pas les présentations.

La réunion se tiendra le lundi 27 février de 15 à 17h00, dans les locaux de la Direction d'Île de France, 21, rue Madeleine Vionnet, 93000 Aubervilliers.

Le Conseil tient à rappeler que cette rencontre a pour but d'exposer les points de vue de chacun mais ne se substitue en aucune façon aux négociations engagées dans le cadre des procédures d'information consultation en cours.

Le Conseil réaffirme sa confiance dans la Direction Générale du Groupe pour mener, dans un esprit de dialogue et de concertation, le projet de réorganisation du Groupe.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Patrick Puy  
Président